

ANNEXE



RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2023

I. LES EQUILIBRES BUDGETAIRES**A. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	Budget 2023
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	149 500 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 333 803 €
73	IMPOTS ET TAXES	40 131 585 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 786 732 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	302 860 €
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE (A)		48 704 480 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (B)	21 000 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C = A+B)		48 725 480 €
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 050 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)		72 050 €
TOTAL (C+D)		48 797 530 €

DEPENSES -en €		
Chapitre	Libellé	Budget 2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 962 780 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 285 844 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	521 601 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 560 369 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE (A)		44 330 594 €
66	CHARGES FINANCIERES (B)	400 000 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)	74 425 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (D)	10 000 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (E = A+B+C+d)		44 815 019 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 365 511 €
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 617 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (F)		3 982 511 €
TOTAL (E + F)		48 797 530 €

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES en €		
Chapitre	Chapitre	Budget 2023
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (HORS 138)	1 482 682 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (HORS 165)	7 000 000 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT (A)		8 482 682 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (HORS 1068)	1 050 000 €
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 200 €
024	PRODUITS DE CESSIONS	3 230 500 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES (B)		4 281 700 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (C = A+B)		12 764 382 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 365 511 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 617 000 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (D)		3 982 511 €
TOTAL (C+ D)		16 746 893 €

DEPENSES en €		
Chapitre	Chapitre	Budget 2023
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF 204)	695 033 €
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	291 061 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 098 259 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 800 €
OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT		5 972 490 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT (A)		15 073 643 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 601 200 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES (B)		1 601 200 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (C = A+B)		16 674 843 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 050 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (D)		72 050 €
TOTAL (C+D)		16 746 893 €

II. LES OPERATIONS REELLES – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 48 725 480 € soit une hausse de 2,8% (+ 1 334 954 €) par rapport aux recettes inscrites au budget 2022 (BP + DM).

Ces prévisions de recettes comprennent :

- **Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** **2 333 803 €**

Ces recettes représentent 4,8 % des recettes réelles de fonctionnement pour l'année 2023 avec un montant en hausse de 3,6 % (+ 81 328 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

Cette progression, légèrement supérieure à la prévision du ROB, s'explique par des ajustements à la hausse et à la baisse des nombreuses recettes comptabilisées dans ce chapitre, dont notamment :

- progression des redevances à caractère sportifs (+ 64 360 €)
- progression des redevances et droits des services périscolaires (+ 42 000 €)
- baisse des remboursements de frais (- 40 000 €)
- progression des redevances d'occupation du domaine public (+ 11 040 €)

- **Chapitre 73 - Impôts et taxes** **40 131 585 €**

Ces recettes représentent 82,4 % des recettes réelles de fonctionnement en 2023. Elles sont attendues en progression de 3,7 % (+ 1 447 107 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

Ces variations s'expliquent de la manière suivante :

- Impôts locaux **28 600 000 €**

Les recettes des impôts locaux sont anticipées en hausse de 6,2 % (+ 1 679 107 €) par rapport au budget 2022 (BP+DM). Les recettes des impôts locaux comprennent les « impôts ménages » (taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxes foncières pour le bâti et le non bâti), ainsi que le produit de remplacement issu du calcul du coefficient correcteur (dit « coco »).

Cette progression est supérieure à la prévision présentée lors du ROB suite à la mise à jour de la prévision avec les dernières données disponibles : notification des bases fiscales définitives de 2022, mise à jour début décembre 2022 du coefficient correcteur de la commune par l'Etat, notification de l'inflation impactant la catégorie des locaux d'habitation.

Le produit fiscal envisagé est donc réparti comme suit :

LIBELLES	Bases estimées	Variation des bases	Taux appliqués	Produit
Taxe d'habitation	1 875 000 €	+ 7,1%	21,34 %	400 125 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	64 904 718 €	+ 5,7%	31,20 %	20 250 272 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	154 000 €	+ 0,1%	32,21 %	49 603 €

Soit un produit total de 20 700 000 € auxquels viendront s'ajouter un correcteur estimé à 7 900 000 €.

- Attribution de compensation (versée par la Métropole) 7 997 433 €

Depuis la baisse intervenue en 2018 pour le financement des compétences « immeubles menaçant ruine », « police des taxis » et « défense extérieure contre l'incendie » (ensemble évalué à 19 004 €), le montant de l'attribution de compensation est stable.

- Dotation de solidarité communautaire 919 143 €

Le travail entrepris par la Métropole pour réviser les modalités de calcul de la dotation de solidarité communautaire s'est conclu en 2022 par une modification des critères de calcul et la mise en place d'un mécanisme de garantie assurant, jusqu'en 2025 inclus, une stabilité de la DSC aux communes pour lesquelles l'application de ces nouveaux critères entraîneraient une baisse de recettes.

Selon ces nouvelles modalités, la Commune de Bron devrait voir sa DSC baisser, alors que sa population augmente. Elle bénéficie donc d'un montant garanti jusqu'en 2025.

- Divers impôts et taxes 2 615 009 €

Ce poste comprend les droits de mutation, les droits de place et de voirie, les taxes sur l'électricité, les taxes sur les emplacements publicitaires et le prélèvement sur les paris hippiques.

Ces produits sont anticipés en baisse de – 8,15 % soit – 232 000 € par rapport au budget 2022 (BP+DM).

Comme indiqué dans le ROB, cette baisse s'explique par une anticipation de baisse des recettes issues des droits de mutation en raison de la conjoncture du marché immobilier et de la situation économique générale.

- **Chapitre 74 - Les dotations, subventions et participations** 5 786 732 €

Ces recettes représentent 11,9 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles sont attendues en baisse de – 2,2 % (- 129 290 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

Ce chapitre est composé des postes suivants :

- les compensations fiscales versées par l'État 597 000 €
 - taxes foncières 595 500 €

Dans l'attente de la transmission des informations par l'Etat, cette dotation est anticipée en progression par rapport au budget 2022 en application de la revalorisation des bases fiscales.
 - perte sur taxe additionnelle aux droits de mutation 1 500 €
- les subventions et dotations de l'Etat 4 969 574 €
 - dotation forfaitaire 2 577 226 €

En progression de 0,7 % (17 310 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).
 - dotation de solidarité urbaine 2 147 056 €

En hausse de 3,6 % (74 052 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

- Autres subventions et participations de l'Etat 289 292 €
En baisse de - 47,30 % (-259 640 €) par rapport au budget 2022 (BP+DM)

- les subventions et participations d'autres collectivités et organismes 176 158 €
Ce poste intègre essentiellement les subventions de la CAF pour les actions jeunesse réalisées directement par la ville.
Ce poste est stable par rapport au budget 2022 (BP+DM).

- **Chapitre 75 – Les autres produits de gestion courante** **302 860 €**

Ces recettes représentent 0,6 % des recettes réelles de fonctionnement. La prévision est en hausse de 17,5 % (+ 45 205 €) par rapport au budget 2022 (BP+DM).

- **Chapitre 013 - Les atténuations de charge** **149 500 €**

Ces recettes représentent 0,3 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles sont attendues en baisse de - 103 673 € par rapport au budget 2022 (BP + DM).

- **Chapitre 77 - Les produits exceptionnels** **21 000 €**

Ces recettes représentent 0,04 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles sont anticipées en baisse - 21,4% (- 5 723 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

B. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 44 815 019 € soit une hausse de 3,2 % (+ 1 381 492 €) par rapport aux dépenses inscrites au budget 2022 (BP + DM).

Ces prévisions de dépenses comprennent :

- **Chapitre 012 - Les charges de personnel** **25 285 844 €**

Ces dépenses représentent 56,4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont attendues en progression de 2,6% (+ 638 000 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

Ce budget est supérieur de 186 000 € à l'anticipation présentée dans le ROB. Il devrait permettre le financement des hausses liées au déroulé de la carrière des agents en place (avancements d'échelons, de grades et de cadre d'emploi, garantie individuelle du pouvoir d'achat), la revalorisation des rémunérations des intervenants périscolaires, la fin du financement de la hausse du point et la fin du processus de revalorisation du régime indemnitaire dans le cadre du passage au RIFSEEP.

- **Chapitre 011 - Les dépenses des services** **9 962 780 €**

Ces dépenses regroupent les achats (fournitures diverses, énergie, chauffage, carburants, alimentation et petit équipement etc.) et les prestations de services extérieurs (loyers et charges, entretien et réparations des terrains, bâtiments et matériels, honoraires, primes d'assurance, maintenance, documentation, publications, transports, frais postaux...) nécessaires à la réalisation des missions de service public.

Ces dépenses représentent 22,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont attendues en progression de 9,4 % (857 428 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM).

Cette progression s'explique notamment par :

- la forte inflation des prix de l'énergie avec un budget en hausse de 580 000 €
- les derniers effets comptables de la fin de la fermeture de la cuisine centrale avec une intégration prudentielle d'une très forte inflation sur les produits alimentaires, soit une hausse de 250 000 €,
- la mise en place d'un marché d'insertion pour le nettoyage des espaces publics afin de pallier le désengagement de l'Etat dans le financement des emplois d'insertion pour un montant prévisionnel de 50 000 €.

• **Chapitre 65 - Les autres charges de gestion courante** **8 560 369 €**

Les dépenses de ce chapitre comprennent principalement les diverses subventions de fonctionnement versées à nos partenaires, aux établissements publics et aux associations.

Ces dépenses représentent 19,1 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en baisse de - 1,8 % (- 156 461 €) par rapport au budget 2022 (BP + DM) essentiellement en raison :

- de l'inscription de la subvention au budget annexe du cinéma les Alizés pour 160 000 €.
- de la baisse de la subvention de fonctionnement au CCAS pour – 95 074,62 €.
- de la baisse des subventions aux associations pour – 211 106,29 €.

• **Chapitre 66 - Les frais financiers** **400 000 €**

Les crédits inscrits au titre des charges financières sont en hausse de 89,6 % soit + 189 000 €. Cette prévision se base sur l'anticipation de la hausse des taux et notamment du livret A.

• **Chapitre 014 - Les atténuations de produits** **521 601 €**

Ce chapitre contient la participation de la commune au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) créé en 2012 et destiné à instaurer une péréquation horizontale des richesses. Notre collectivité, en raison de son appartenance à un ensemble intercommunal riche est contributrice à ce fonds.

Pour l'année 2023 la prévision budgétaire reprend le montant notifié en 2022.

• **Chapitre 67 - Les dépenses exceptionnelles** **74 425 €**

Ces dépenses sont en baisse de - 66,3% (- 146 475 €) par rapport au budget 2022 (BP+DM) notamment en raison :

- de l'ajustement de l'enveloppe d'aide à l'équipement des brondillants en moyens de lutte contre le moustique tigre,
- de l'ajustement de l'enveloppe dédiée à la prime aux bacheliers,
- de l'ajustement de l'enveloppe dédiée aux chèques associatifs à destination des brondillants.

* *

*

La différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles permet de dégager un excédent de 3 910 461 € qui viendra financer la section d'investissement. Ce niveau de financement est conforme au niveau d'épargne brute projeté lors du débat d'orientations budgétaires.

III. LES OPERATIONS REELLES – SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 12 764 382 €. Elles sont constituées par :

- **Chapitre 10 - Les dotations, fonds divers et réserves** **1 050 000 €**
 - FCTVA 1 000 000 €
 - Taxe locale d'équipement 50 000 €
- **Chapitre 13 - Les subventions d'investissement reçues** **1 482 682 €**

Les subventions inscrites au budget sont réparties entre les projets suivants :

- Secteur scolaire et jeunesse 954 087 €
 - Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot : 288 933 €
 - Travaux de rénovation de la MJC : 210 000 €
 - Travaux d'agrandissement de l'espace Jacques Duret : 159 004 €
 - Travaux d'extension de l'école Jean Moulin : 196 950 €
 - Installation du chauffage urbain à la MJC et au stade Pierre Duboeuf 99 200 €
- Sécurité publique 81 250 €
- Secteur petite enfance, social et santé 447 345 €
- **Chapitre 16 - Les emprunts et dettes assimilés** **7 001 200 €**
 - Emprunt nouveau 7 000 000 €
 - Cautions 1 200 €
- **Chapitre 024 – Produit de cession** **3 230 500 €**

Cette correspond aux produit attendu de la cession terrains sis Mas de Rebufer pour la construction de Logements

B. LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 16 674 843 €. Elles sont constituées de :

- **Chapitre 16 – Les emprunts et dettes assimilés** **1 601 200 €**
 - Remboursement du capital de la dette 1 600 000 €
 - Remboursement des cautionnements reçus 1 200 €

- **Immobilisations**

Présentation par chapitres :

• Chapitres 20 – Immobilisations incorporelles	695 033 €
• Chapitres 204 – Subventions d'équipement versées	291 061 €
• Chapitre 21 – Immobilisation corporelles	8 098 259 €
• Chapitre 23 – immobilisation en cours	16 800 €
• Opérations d'équipement	5 972 490 €

Présentations par axes :

• Secteur scolaire et jeunesse	4 658 500 €
○ <i>Dont extension de l'école des Genêts</i>	1 210 000 €
○ <i>Dont extension de l'école Jean Moulin</i>	500 000 €
○ <i>Dont extension de l'école Pierre Cot</i>	700 000 €
○ <i>Dont lutte contre la canicule : aménagement de la cours de l'école Ferdinand Buisson</i>	300 000 €
○ <i>Dont mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé</i>	130 000 €
○ <i>Dont rénovation des blocs sanitaires de l'école Anatole France</i>	70 000 €
○ <i>Dont rénovation des sanitaires extérieurs de l'école Jean Jaurès</i>	60 000 €
• Sécurité publique	1 405 000 €
○ <i>Dont vidéo protection (travaux et études)</i>	555 000 €
○ <i>Dont projet d'aménagement d'un nouveau poste de police</i>	800 000 €
• Secteur culturel	2 308 500 €
○ <i>Dont création d'un bar à l'espace Albert Camus</i>	450 000 €
○ <i>dont 3ème tranche de rénovation de la MJC</i>	1 700 000 €
• Secteur sportif	972 000 €
○ <i>Dont travaux au centre nautique</i>	675 000 €
• Secteur petite enfance, social et santé	1 955 490 €
○ <i>Dont travaux d'aménagement du local rue Louis Pergaud</i>	870 000 €
○ <i>Dont construction de la crèche de la Clairière</i>	962 490 €
○ <i>Dont étude pour la construction de la crèche Elise Deroche</i>	100 000 €
• Secteur environnement et cadre de vie	1 080 300 €
○ <i>Dont passage en LED des quartiers résidentiels</i>	218 000 €
○ <i>Dont travaux sur le réseau d'éclairage public</i>	106 000 €
○ <i>Dont travaux d'étanchéité au Fort de Bron</i>	350 000 €
○ <i>Dont installation de sanitaires à la plaine du Fort et à la ZAC la Clairière</i>	130 000 €
• Secteur aménagement urbain	694 561 €
○ <i>Dont aménagement urbain des quartiers de Parilly et Terraillon</i>	82 000 €
○ <i>Dont étude de programmation des équipements publics du pole Jean Macé</i>	100 000 €
○ <i>Dont participation au déficit de la ZAC de Terraillon</i>	155 024 €
○ <i>Dont création d'un îlot de fraîcheur au parvis de la Halle des sports</i>	200 000 €
• Secteur administration générale et fonctions support	1 999 292 €
○ <i>Dont matériels informatiques et logiciels</i>	454 833 €
○ <i>Dont renouvellement du parc de véhicules municipaux</i>	400 000 €
○ <i>Dont travaux d'amélioration de la performance énergétique des installations de chauffage</i>	150 000 €

- Dont installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de Ville
- Dont mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé à la Maison des Sociétés

130 000 €

IV. LES OPERATIONS D'ORDRE

Ces dépenses sont des mouvements budgétaires qui affectent les deux sections du budget ou la seule section d'investissement. Ces mouvements d'ordre n'ont pas d'incidence sur l'équilibre global du budget, les dépenses et les recettes s'équilibrant.

Pour le budget 2023, les montants suivants sont prévus :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellé	Budget	Chapitres	Libellé	Budget
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 365 511 €	042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 050 €
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 617 000 €			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 982 511 €	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		72 050 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellé	Budget	Chapitres	Libellé	Budget
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 050 €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 365 511 €
			040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 617 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		72 050 €	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 982 511 €

L'autofinancement prévisionnel ainsi dégagé par la section de fonctionnement de **3 910 461 €** est supérieur au remboursement en capital de la dette et permet le financement d'investissements nouveaux en limitant le recours à l'emprunt.